

Notre cadeau pour vous

A l'achat d'un modèle promotionnel vous recevez gratuitement une étiqueteuse P-touch ou une imprimante d'étiquettes QL.

C'est aussi simple que cela:

Un **code promotionnel** (autocollant avec champ à gratter) se trouve sur l'emballage de l'appareil.

Envoyer celui-ci, accompagné du **numéro de série** et des **données de contact** au plus tard dans les 30 jours suivant l'achat avec le formulaire de demande sous <https://www.brother.ch/fr-ch/promotions>.

Conditions de participation

Droit de participation

Peuvent participer à la promotion: les clients finaux qui ont un domicile en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein, qui durant la période de promotion ont acheté un modèle en promotion spécifié et doté d'un autocollant d'action sur l'emballage de l'appareil en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein auprès d'un revendeur Brother participant officiellement en Suisse et qui ont fait leur demande dans les délais.

Exclus sont les distributeurs et les revendeurs ainsi que leurs employés qui proposent des produits Brother dans leur gamme de produits, les représentants et les employés de Brother (Suisse) SA ainsi que tous ceux qui participent à la mise en œuvre de la promotion.

Autres avantages

Cette offre peut être cumulée avec d'autres promotions.

Durée et déroulement de la promotion

Dans le cadre de la promotion, Brother (Suisse) SA met à disposition gratuitement une étiqueteuse P-touch ou une imprimante d'étiquettes QL à l'acheteur d'un appareil d'un modèle en promotion s'il achète celui-ci avec un autocollant d'action collé sur l'emballage et que la demande est parvenue au plus tard dans les 30 jours après l'achat chez Brother (Suisse) SA.

Le droit à la prime gratuite doit être revendiqué par l'acheteur final sur le formulaire de demande mis à disposition par Brother (Suisse) SA sur le site www.brother.ch. Une seule demande est acceptée par appareil, numéro de série et code promotionnel. L'envoi par colis postal au client final est assuré par Brother (Suisse) SA dans les 4 semaines suivant l'entrée de la demande.

Des envois en retour (lettres recommandées non remises ou non réclamées) sont envoyées une seconde fois sur demande uniquement – et jusqu'à deux mois maximum après la fin de la promotion.

Étendue de la promotion

La promotion s'applique aux produits suivants:

Free PT-P700: <https://www.brother.ch/fr-ch/free-pt7/promotionsmodelle>

Free QL: <https://www.brother.ch/fr-ch/free-ql/promotionsmodelle>

Free P-touch: <https://www.brother.ch/fr-ch/free-pt1/promotionsmodelle>

Un envoi de la prime gratuite est exclu si:

- a. le formulaire de demande mis à la disposition par Brother (Suisse) SA manque, n'est pas rempli complètement ou s'il est illisible;
- b. le code promotionnel manque;
- c. aucun des produits en promotion n'a été acheté pendant la période de promotion;
- d. la demande n'a pas été envoyée dans les délais fixés;
- e. si le produit promotionnel acheté a été rendu au revendeur et que son prix a été remboursé;
- f. si le produit promotionnel n'a pas été acquis chez un revendeur officiel participant à la promotion;
- g. s'il s'agit d'un produit qui n'a pas été distribué par Brother (Suisse) SA dans le cadre de la promotion.

En plus de l'enregistrement, Brother se réserve le droit de réclamer au client un justificatif d'achat ou une preuve de possession du produit acheté (p. ex. copie de facture, photo de l'étiquette de numéro de série, code-barres...).

Les clients finaux convaincus d'abus sont exclus de cette promotion. Dans ce cas, Brother (Suisse) SA se réserve expressément le droit de réclamer le remboursement la prime accordé dans le cadre de cette promotion.

Brother n'assume aucune responsabilité pour les demandes perdues, retardées ou mal acheminées. Les justificatifs d'achat ne peuvent pas être retournés.

Coordonnées

En déposant la demande, le participant doit communiquer à Brother ses coordonnées personnelles. Celles-ci servent à traiter la promotion, le virement de la prime et à des fins de marketing propres.

Ces données sont utilisées uniquement pour le bon déroulement de l'action et le virement et en aucun cas mises à la disposition de tiers (voir aussi Privacy Policy of Brother (Suisse) SA / <http://www.brother.ch>).

L'organisateur de la promotion est Brother (Suisse) SA, Baden.

Brother (Suisse) SA se réserve expressément le droit de mettre fin prématurément à cette promotion, de l'étendre et/ou de modifier les présentes conditions de participation.

Le recours à la voie juridique est exclu. Sous réserve de modifications, d'erreurs et de fautes d'impression.

État: Dättwil, 27.1.2021